



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

35 COM

Distribution limitée

WHC-11/35.COM/INF.5A.2

Paris, le 6 mai 2011

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS-UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-cinquième session

Paris, Siège de l'UNESCO
19-29 juin 2011

Point 5 de l'Ordre du jour provisoire : Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et sur la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial.

INF.5A.2 : Rapport annuel sur l'autorisation d'utilisation de l'emblème du patrimoine mondial par le Centre du patrimoine mondial

RÉSUMÉ

La décision 34 COM 5G demande au Centre du patrimoine mondial de fournir un rapport annuel sur l'autorisation d'utilisation de l'emblème du patrimoine mondial par le Centre du patrimoine mondial. Ce rapport, qui couvre la période juin 2010-février 2011, est présenté dans le tableau figurant dans le présent document.

Projet de décision : Aucune décision requise

Rapport sur l'autorisation d'utilisation de l'emblème du patrimoine mondial par le Centre du patrimoine mondial
(avril 2010-février 2011)

Le Centre du patrimoine mondial reçoit en moyenne 2 à 3 demandes de logos par semaine, soit plus de 100 par an. Selon la nature des demandes, celles-ci sont gérées directement par le Centre du patrimoine mondial, ou transmises au Secteur des relations extérieures et de l'information du public (ERI), aux Commissions nationales, à d'autres secteurs ou autres. Les demandes traitées directement par le Centre du patrimoine mondial sont les suivantes :

- a) Demandes émanant des Commissions nationales, d'institutions, de programmes ou autres concernant l'appui du Centre du patrimoine mondial pour une activité ou des éléments de documentation ou d'information (voir tableau ci-dessous) ;
- b) Demandes émanant de sites du patrimoine mondial afin de pouvoir apposer leur logo spécifique du patrimoine mondial sur leur documentation et/ou lors de manifestations particulières. Entre juin 2010 et février 2011, le Centre du patrimoine mondial a créé des logos spécifiques, les a envoyés aux autorités et a validé les supports où ils figuraient pour **53 sites du patrimoine mondial**.

Toutes les demandes acceptées et mentionnées dans le présent rapport exigent l'accord préalable des pays concernés. L'utilisation du logo accordée directement par les Commissions nationales ou les points focaux nationaux pour l'emblème du patrimoine mondial ne figure pas dans le présent rapport (non plus que toutes les demandes mentionnées plus haut concernant des sites précis et transitant par le Centre du patrimoine mondial). Ce rapport ne fait pas non plus état de l'utilisation des logos de l'UNESCO et/ou du PM dans le cadre d'accords contractuels ou de partenariats, ce type d'utilisation figurant en effet dans l'inventaire des partenariats (cf. *WHC-11/35.COM/INF.5A*).

Partie requérante	Description	Logo utilisé	Commentaires
1. <i>Cartes National Geographic</i> (États-Unis)	Carte géo-touristique présentant une carte du site du patrimoine mondial de Porto Rico (États-Unis)	Bloc logo de l'UNESCO et emblème du PM + emblème sur la carte	Carte également validée par l'État partie
2. Commission nationale française pour l'UNESCO	« <i>Global Award for sustainable architecture 2011</i> » (<i>Prix mondial 2011 de l'architecture durable</i>)	Logo du patronage de l'UNESCO	Patronage du DG
3. Stadsherstel Amsterdam (Pays-Bas)	Forum international : « <i>Relever le défi : partenariats public-privé et préservation du paysage urbain historique</i> »	Bloc logo de l'UNESCO + emblème du PM	Le Forum s'est tenu à Amsterdam du 31 mars au 2 avril 2011

4. Urbanistes Sans Frontières (France)	Concours international 2011	Bloc logo de l'UNESCO + emblème du PM	Le concours se tiendra à l'UNESCO du 20 au 25 novembre 2011
5. Organisation des Villes du Patrimoine Mondial	Congrès mondial de l'OVPM	Bloc logo de l'UNESCO + emblème du PM	Le congrès se tiendra à Sintra (Portugal) du 20 au 25 novembre 2011
6. Conférence Terra (Pérou)	XIe conférence internationale sur l'étude et la conservation du patrimoine bâti en terre	Bloc logo de l'UNESCO + emblème du PM	La conférence se tiendra à Lima (Pérou) du 22 au 27 avril 2012
7. Office fédéral suisse de la culture (Suisse)	Publication : Rapport final de la réunion internationale d'experts du patrimoine mondial sur les propositions d'inscription en série	Bloc logo de l'UNESCO + emblème du PM	La réunion d'experts s'est tenue à Ittingen (Suisse) du 25 au 27 février 2010 ; diffusion des publications effectuée.
8. Délégation permanente de l'Égypte auprès de l'UNESCO	Manifestation culturelle sur le site du patrimoine mondial de Sainte-Catherine	Bloc logo de l'UNESCO + emblème du PM	L'événement a eu lieu en octobre 2010
9. Istituto Centrale per il Catalogo e la Documentazione (Italie)	Exposition de photographies sur les sites culturels italiens de la Liste du patrimoine mondial	Bloc logo de l'UNESCO + emblème du PM avec la mention « Patrimoine mondial italien »	L'exposition a été inaugurée le 11 avril 2010 à Foligno
10. Conférence mondiale sur les océans et les zones côtières	Exposition sur le patrimoine mondial marin dans le cadre de la Conférence mondiale sur les océans et les zones côtières	Bloc logo de l'UNESCO + emblème du PM	L'événement s'est tenu du 2 au 7 mai 2010
11. Ministère espagnol de la Culture	<i>Segundo Foro Juvenil Iberoamericano del Patrimonio Mundial</i>	Bloc logo de l'UNESCO + emblème du PM	L'événement s'est tenu du 20 au 30 juin 2010